

Assemblée générale

PROVISOIRE:

A/43/PV.24
13 octobre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 24^e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 10 octobre 1988, à 14 heures

Président

M. RANA
(Vice-Président)

(Népal)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

- M. Maynard (Bahamas)
- M. Srithirath (République démocratique populaire lao)
- M. Ricardo-Garcia (népublique dominicaine)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Rana (Népal), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 15.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. MAYNARD (Bahamas) (interprétation de l'anglais) Qu'il me soit permis de féliciter chaleureusement M. Dante Caputo de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Sa vaste expérience et sa réputation font que les travaux de la présente session en seront sans nul doute grandement facilités et rehaussés.

Le Secrétaire général est le champion inlassable de la paix. Je tiens à lui rendre hommage pour le progrès des efforts qu'il a faits au cours de l'année écoulée, pour aboutir à la solution de conflits persistants.

Depuis la dernière fois que j'ai pris la parole devant l'Assemblée, il s'est passé tant de choses encourageantes que la présente génération pourrait bien être sur le point de jouir d'une glorieuse ère de paix.

M. Maynard (Bahamas)

Les superpuissances ont conclu un accord sur l'élimination de toute une catégorie d'armes nucléaires. La communauté internationale est sur le point de résoudre, par la négociation, les questions de l'Afghanistan et de la guerre entre l'Iran et l'Iraq. Les Nations Unies ont maintenant la possibilité de résoudre d'autres problèmes qui n'ont pu être résolus pendant toute cette décennie, dont ceux du Kampuchea, de Chypre et de la Namibie. Il est également encourageant d'apprendre que l'Afrique australe s'est fixée un calendrier de paix.

L'élaboration d'Une nouvelle convention internationale contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes est sur le point d'être achevée. Tous ces faits reflètent un tel dynamisme et une telle détermination que les Etats Membres des Nations Unies ne peuvent que renouveler leur attachement à l'Organisation et au multilatéralisme.

En outre, les soldats qui sont déployés de par le monde sous la bannière des forces de maintien de la paix des Nations Unies pour garantir l'armistice et renforcer les structures de la paix doivent être chaleureusement félicités d'avoir reçu le prix Nobel de la paix en signe de reconnaissance de l'oeuvre qu'ils accomplissent. Le secrétaire général doit être remercié et loué pour ses efforts considérables et le Président de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale peut, à juste titre, s'enorgueillir de cet acquis.

La question de la limitation des armements et du désarmement est d'actualité et sera beaucoup discutée dans un avenir proche. Je voudrais citer ici trois exemples qui illustrent les progrès du multilatéralisme. Premièrement, à sa session de mai 1988, la Commission du désarmement a été en mesure de faire des recommandations concrètes approuvées par consensus sur deux des huit questions de fond inscrites à son ordre du jour la vérification et les directives concernant les mesures propres à instaurer la confiance. Deuxièmement, les membres du Mouvement des pays non alignés réunis à La Havane, à Cuba, dans le courant du mois de mai, ont continué dans cette voie en adoptant par consensus un texte d'appel aux deux principales puissances pour qu'elles parviennent à un accord sur le désarmement. Troisièmement, bien qu'aucun texte de consensus n'ait pu être établi, en juin dernier, à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, un esprit de coopération a cependant marqué les délibérations des groupes de travail.

M. Maynard (Bahamas)

On ne saurait nier que ce succès dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement ouvre la voie à la réduction des affrontements militaires et à la résorption du danger d'une guerre nucléaire. Ce succès a permis aux Bahamas de jouer un rôle plus actif en tant que participant aux négociations qui se sont déroulées dans le cadre de nombreuses réunions et en tant que président de la Commission du désarmement.

La confiance que les Bahamas placent dans l'Organisation des Nations Unies est aussi inébranlable aujourd'hui qu'elle l'était le jour où nous en sommes devenus Membre en 1973, et notre attachement aux Nations Unies ne faiblira pas. Nous espérons pouvoir, à la présente session, traduire cet attachement en actes en participant aux travaux du Conseil économique et social et du Comité du programme et de la coordination, où nous avons, comme on le sait, posé notre candidature de membre, et à ceux du Conseil de sécurité, dont nous souhaitons devenir membre à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Cette démarche se verra renforcée par l'expérience que nous avons acquise, en tant qu'Etat souverain, pendant plus de 15 ans, tout au long desquels nous avons donné une image de stabilité, de modération et de prospérité, résultat inégalé par aucun des Etats de même catégorie dotés de ressources naturelles analogues.

L'élan qui s'est fait jour récemment et qui a accéléré le règlement de certains des problèmes mondiaux les plus pressants a permis de mettre en relief les défaillances qui posent un défi à la solution d'autres problèmes. L'épidémie de SIDA - syndrome immuno-déficitaire acquis - a pris des proportions alarmantes, tandis que l'abus croissant des drogues et l'augmentation incessante des drogués défient les puissants et déconcertent les faibles. Des conflits internes et régionaux, entraînant des pertes catastrophiques, se sont déroulés sur chaque continent. Des catastrophes, naturelles ou provoquées, ont fait des ravages. Il serait salubre que la diplomatie et l'enthousiasme qui ont présidé au règlement de certains problèmes d'ordre militaire entre les superpuissances soient également de mise dans la recherche de solutions à ces autres problèmes, qui sont tout aussi importants pour la survie de l'humanité.

Il y a un peu plus d'un an, lorsque les pays d'Amérique centrale ont signé un accord de paix, nous avons de bonnes raisons d'être optimistes. Les Bahamas sont convaincues que les Accords d'Esquipulas II demeurent le mécanisme le plus efficace pour l'instauration d'une paix durable en Amérique centrale. Nous nous associons

M. Maynard (Bahamas)

au coeur de la communauté internationale pour appeler toutes les parties à continuer de chercher la paix et à demander à tous les Etats d'appuyer leurs efforts et de les encourager, sans exercer des pressions sur elles, à trouver leur propre voie vers une paix durable.

Dans notre région, les Bahamas souhaitent encourager les parties aux différends territoriaux à continuer d'œuvrer vers un règlement négocié. Nous nous félicitons des nouvelles initiatives et nous réaffirmons notre appui à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de Belize et du Guyana.

Alors que la communauté internationale réaffirme son attachement à la démocratie et aux droits de l'homme, l'Afrique du Sud demeure le bastion du racisme et de l'apartheid. La politique raciste a édifié ses fondements sur la discrimination, la dénationalisation et la répression de la majorité noire.

La vague montante de la résistance noire à l'apartheid montre à l'évidence que la majorité noire ne se laisse intimider ni par la répression brutale ni par l'état d'urgence maintes fois proclamé et maintes fois prolongé, comme c'est le cas actuellement. Nombreux sont maintenant ceux qui estiment que la démocratie, la suppression de la ségrégation raciale et l'abolition de l'apartheid sont des questions pressantes de vie ou de mort.

Les pressions économiques exercées sur l'Afrique du Sud n'ont pu jusqu'ici que la contraindre à offrir à la majorité noire des concessions dérisoires. Ce qu'il faut, c'est lui imposer une gamme de sanctions économiques suffisamment domnlageables pour elle pour l'obliger à ouvrir le dialogue avec les représentants de l'African National Congress of South Africa (ANC) et des autres organisations légitimes de la population noire dans le but d'instaurer un gouvernement démocratique non racial.

Les Etats souverains voisins de l'Afrique du Sud devraient être protégés des incursions et des bombardements des militaires sud-africains qui assassinent des civils innocents et ravagent leurs sociétés et leurs économies.

Les Bahamas continuent d'encourager l'Organisation des Nations Unies et tous ses Etats Membres, notamment ceux qui entretiennent des relations économiques étroites avec l'Afrique du Sud, à appliquer contre elle des sanctions économiques efficaces afin de l'amener à abolir l'apartheid. De leur côté, les Bahamas continueront d'apporter leur plein appui à tous les efforts tentés pour démanteler l'apartheid.

M. Maynard (Bahamas)

La communauté internationale entrevoit tout de même une lueur d'espoir en ce qui concerne le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud. L'évolution récente de la situation en Namibie nous amène à croire de plus en plus que la Namibie va peut-être enfin accéder à l'indépendance. Nous encourageons toutes les parties intéressées à poursuivre leurs efforts pour atteindre ce noble objectif le plus rapidement possible.

•

M. Maynard (Bahamas)

Nous nous félicitons chaudement du cessez-le-feu intervenu dans la guerre entre l'Iran et l'Iraq qui, pendant huit ans, a menacé la paix et la sécurité internationales. Par conséquent, les Bahamas ont été heureuses de constater les événements récents qui pourraient enfin conduire à la paix dans cette région. Nous espérons avec ferveur que toutes les parties au différend continueront leur recherche d'un règlement négocié conformément à la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, qui mettrait fin à la guerre et aux pertes de vie et à la destruction de biens qui en découlent. Les Bahamas souhaitent dire combien elles sont satisfaites des efforts de médiation de notre secrétaire général et espèrent que tous les Etats prêteront leur entière coopération et tout leur appui.

Les Bahamas ont toujours appuyé le droit d'Israël à l'existence. De plus, les Bahamas appuient vigoureusement le droit des peuples à l'autodétermination. Celle-ci devrait être garantie au peuple palestinien. Les Bahamas appuient par conséquent la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient à laquelle participeraient toutes les parties au conflit. La question de la Palestine est complexe, mais nous estimons que tant qu'elle ne sera pas résolue les chances de paix nous échapperont.

Les stupéfiants et les substances psychotropes demeurent un problème brûlant pour notre région et pour la communauté internationale dans son ensemble. La menace que posent l'abus et le trafic des drogues à la sécurité, à la stabilité et à la viabilité socio-économique de nombreux Etats n'a toujours pas entraîné une réaction multilatérale sans précédent. Grâce à la volonté diplomatique et politique nécessaire, une conférence plénipotentiaire pourrait adopter une nouvelle convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes plus tard cette année. L'année dernière, plus de 130 Etats participaient à la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues convoquée sur l'initiative du Secrétaire général et déclaraient à l'unanimité que le contrôle des stupéfiants est la responsabilité commune de tous les Etats.

Les efforts déployés par les Nations Unies dans la lutte contre les stupéfiants le sont parallèlement à ceux d'autres organes permanents dans presque toutes les régions. Dans notre région d'Amérique latine et des Caraïbes, la Commission interaméricaine de lutte contre les stupéfiants a relevé le défi de la coordination à l'échelle du continent d'une réaction globale à l'ampleur phénoménale de la production, du trafic et de l'abus illicites des stupéfiants et des substances psychotropes dans les Amériques. Les activités de la

M. Maynard (Bahamas)

communauté des Caraïbes (CARICOM) sont un reflet très exact de la vive préoccupation des Etats membres, qui s'efforcent de réduire la vulnérabilité de la région au trafic transitaire illicite des stupéfiants. Les initiatives de CARICOM sont essentiellement orientées vers la protection des populations de la sous-région contre le fléau.

Les Bahamas sont également préoccupées par l'attitude interventionniste croissante et les mesures et déclarations adoptées dans la région du fait de la guerre contre les drogues. Les gouvernements régionaux sont convenus d'une démarche commune vigoureuse contre le commerce des drogues, mais des mesures unilatérales excessives sont prises et menacent la stabilité des gouvernements qui coopèrent eux-mêmes. De telles attitudes, déclarations et mesures vont à l'encontre des intérêts de la paix et de la sécurité dans la région, et notamment de petits Etats comme les Bahamas que leur situation géographique rend vulnérables.

L'antidote d'un tel interventionnisme est le renforcement de la coopération multilatérale. De petits Etats comme les Bahamas, avec une économie stable, un niveau faible d'inflation, un budget équilibré et un des revenus par habitant les plus élevés de la région, doivent s'appuyer sur une approche multilatérale que seule l'Organisation mondiale peut offrir. Les progrès réalisés vers la solution de certains des problèmes les plus difficiles et les plus graves du monde actuel montrent bien tout ce qui peut être fait lorsqu'on appuie davantage les Nations Unies et qu'on les critique moins. Les Bahamas voient d'un oeil positif les décisions récentes pour faire face à la question difficile des arriérés des contributions et s'en félicitent.

Les Bahamas sont encouragées par le fait qu'après des mois de discussion sur le fardeau de la dette écrasante de l'Afrique, les principaux pays créditeurs ont finalement décidé d'alléger le sort des nations les plus endettées. A leur conférence de Toronto, tenue du 19 au 21 juin derniers, les dirigeants des sept principaux Etats industriels - le Groupe des Sept - sont convenus en principe d'un ensemble de mesures destinés à alléger le fardeau du service de la dette. Cette décision peut être considérée comme le produit de pressions que le rapport de février du Groupe consultatif du Secrétaire général sur les courants financiers vers l'Afrique a exercé sur les nations créditrices.

Il est encourageant de constater que les préparatifs sont dans leur dernière phase avant l'examen de la dette dans le cadre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique de

M. Maynard (Bahamas)

1986-1990, deux années tout juste après son adoption par l'Assemblée générale en juin 1986. L'examen portera essentiellement sur les changements de politique économique entrepris par les gouvernements africains et mettra en valeur le rôle de la communauté internationale et des Nations Unies dans l'appui au redressement et aux efforts de développement de l'Afrique.

Avant de conclure, je souhaiterais m'associer à ceux de mes collègues qui ont exprimé leur compassion agissante devant les pertes en vies humaines, les souffrances et les graves dommages matériels provoqués par des catastrophes naturelles dans les Etats Membres frères du Bangladesh, de la Jamaïque et du Mexique. Les Bahamas sont encouragés par les vastes expressions de sympathie et les promesses d'aide de la communauté internationale. Nous espérons que l'appui de la communauté internationale aidera ces Etats Membres dans leur tâche immense de reconstruction.

Je terminerai en rappelant un point de vue exprimé dans un journal national important d'un Etat Membre il y a quelques années :

••• la triste, voire l'amère vérité, c'est que les Nations Unies ne sont plus au centre de la politique mondiale."

A cette époque, je m'étais inscrit en faux contre cette déclaration. Des années plus tard, les Nations Unies se sont incontestablement justifiées.

Nous nous devons de présenter aux générations actuelles et futures un héritage de paix et de sécurité qui ne peut être obtenu que grâce à des Nations Unies efficaces.

M. SRITHIRATH (République démocratique populaire lao) : Au nom de la délégation de la République démocratique populaire lao, je tiens à exprimer à M. Dante Caputo mes sincères félicitations à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu qu'avec sa sagesse et sa compétence, il conduira la présente session vers une conclusion fructueuse. Ma délégation tient également à rendre hommage à son prédécesseur, le camarade Peter Florin, dont les talents de diplomate et l'attachement à la paix et au désarmement ont contribué au succès des travaux de l'Assemblée générale au cours d'une période particulièrement difficile.

M. Srithirath (Rép. dém. pop. lao)

Elle voudrait aussi saisir cette occasion pour adresser ses sentiments de confiance renouvelée à notre distingué Secrétaire général pour son rôle essentiel et pour les efforts assidus qu'il a déployés pour résoudre les problèmes internationaux les plus délicats dont nous avons été témoins durant les années écoulées.

La situation internationale dans son ensemble a connu une certaine amélioration. Depuis les quatre rencontres au sommet soviéto-américaines, qui ont rendu possible la ratification du Traité sur l'élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire et de portée plus courte signé à Washington, une ère nouvelle s'est ouverte dans l'histoire des relations internationales. La période de la guerre froide prolongée entre l'Est et l'Ouest, marquée par la méfiance mutuelle, la confrontation et le recours à la force dans le règlement des conflits, qui tire vers sa fin, semble laisser progressivement la place à une nouvelle époque qui réaffirme la primauté des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, à savoir ceux du dialogue et du règlement des différends par des moyens pacifiques. Dans le cadre de la mise en application des dispositions dudit traité, une commission de contrôle et de vérification a été instituée par les deux parties, et il est réconfortant de constater que, jusqu'à présent, cette commission a accompli un travail plus que satisfaisant. Notre délégation y voit un effort louable déployé de part et d'autre tendant à réaliser graduellement le désarmement nucléaire qui, pour être effectif, présuppose d'autres mesures plus énergiques, capables de contribuer de façon significative à l'arrêt de la course aux armements nucléaires. Dans cette perspective, la délégation lao appelle de ses vœux la conclusion rapide entre les deux grandes puissances d'un autre traité sur la réduction de 50 % des armements stratégiques offensifs, ouvrant ainsi la voie vers l'édification d'un monde nouveau plus sûr et sans armes nucléaires, comme l'a proposé l'Union soviétique, le 15 janvier 1986, dans son programme d'élimination progressive de l'ensemble des armements nucléaires d'ici à la fin du siècle.

Le processus du désarmement revêt un caractère de grande complexité. Si le danger de la guerre nucléaire continue de faire planer la plus grave menace sur le sort de l'humanité, il est d'autres catégories d'armes de destruction massive qui mettent également en péril la sécurité des peuples. Nous songeons aux armes chimiques, en particulier les armes binaires, aux armes à neutrons et aux armes radiologiques. A ce sujet, il est urgent que plus de progrès soient réalisés dans l'élaboration par la Conférence du désarmement, de la Convention portant sur leur interdiction et leur production.

M. Srichirath (Rée. dém. pop. lao)

La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies qui s'est tenue à New York au mois de juin dernier. il est vrai, n'a pas obtenu le résultat escompté, faute de volonté politique de certaines puissances impérialistes, mais a néanmoins été l'occasion pour la communauté internationale de prendre conscience de nouveaux développements positifs de la situation mondiale et partant, de s'accorder à consacrer plus d'efforts en vue de la réalisation de l'objectif poursuivi, à savoir le désarmement général et complet sous contrôle international efficace.

Notre monde d'aujourd'hui est devenu, qu'on le veuille ou non, de plus en plus interdépendant. La notion de sécurité ne peut être conçue à l'âge nucléaire et spatial que dans sa globalité et devrait être égale pour tous les pays et peuples, quels que soient leur taille, leur système socio-économique et leur niveau de développement. Il est donc d'une nécessité impérieuse pour la communauté internationale de contribuer activement à des échanges de vues et à des discussions franches et constructives sur les voies et moyens devant conduire à l'élaboration et la mise en place d'un système général de paix et de sécurité internationale devant couvrir les domaines aussi bien politico-militaire qu'économique, humanitaire et écologique. Le Gouvernement lao réitère son soutien total aussi bien au concept qu'à la réalisation effective dudit système.

Le climat international favorable créé par des sommets soviéto-américains a certes apporté une contribution positive à la recherche d'une solution à certains conflits régionaux dont ceux les plus complexes de notre siècle; toutefois, pour certains autres, des entraves à leur règlement équitable continuent encore de subsister.

En Afrique australe, à la suite de graves revers militaires subis en Angola dès le début de cette année, le mythe d'invincibilité militaire de Pretoria est vide de sens. Devant une telle situation et sous la forte pression exercée par la communauté internationale, l'Afrique du Sud a dû faire marche arrière avec sa politique criminelle d'apartheid, sans pour autant renoncer à ses velléités fondamentales de persécution à l'encontre de la population noire majoritaire sud-africaine et d'occupation illégale continue de la Namibie, ainsi qu'à des actes d'agression et de déstabilisation à l'encontre des Etats indépendants et souverains de la ligne de front. Bon gré mal gré, le régime raciste a dû accepter récemment de tenir une série de négociations avec les représentants de Cuba, d'Angola et des Etats-Unis d'Amérique dans le but d'apporter une solution politique durable au

M. Srlthirath (Rép. dém. pop. lao)

problème angolo-namibien. A ce propos, le Gouvernement lao réaffirme son entière solidarité avec les peuples opprimés d'Afrique du Sud et de Namibie dans la lutte héroïque qu'ils mènent, sous la direction de leurs mouvements de libération nationale respectifs, pour leurs droits à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à l'esprit et à la lettre des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies.

Au Maghreb, un climat d'entente s'est récemment instauré, ouvrant ainsi la voie vers une solution aux conflits de la région. Dans ce contexte, notre délégation se félicite des efforts consentis par le Secrétaire général des Nations Unies dans l'exécution de sa mission de bons offices en vue d'aboutir à une solution juste et définitive au problème du Sahara occidental. Nous nous prononçons en faveur d'un règlement rapide de ce problème, garantissant l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies.

Dans la région de l'océan Indien, les puissances impérialistes continuent à maintenir leur présence militaire, faisant peser ainsi une menace permanente à l'indépendance et à la sécurité des pays riverains et de l'arrière-pays. Dans l'intérêt de la paix et de la coopération internationale, il est impératif que la Conférence internationale sur l'océan Indien soit convoquée à Colombo à une date rapprochée et au plus tard en 1990, en consultation, comme l'a proposé l'Assemblée générale, avec le pays hôte.

Au Moyen-Orient, face à la politique d'oppression et d'agression sionistes barbares, le peuple héroïque palestinien tant dans les territoires occupés que hors de la Palestine poursuit ses luttes pour la reconnaissance et le recouvrement de ses droits fondamentaux inaliénables, y compris celui de fonder son propre Etat en Palestine. La communauté internationale ne peut que saluer les résolutions du Sommet arabe tenu en juin dernier à Alger, en ce qu'elles insistent sur la nécessité de convoquer d'urgence la Conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient à laquelle l'Organisation de libération de la Palestine participerait sur un pied d'égalité avec les autres parties intéressées.

M. Srithirath (Rép. dém. pop. lao)

La situation dans le golfe Persique a connu un nouveau développement positif important, suite à l'instauration d'un cessez-le-feu, conclu sous l'égide des Nations Unies, entre l'Iran et l'Iraq. Maintenant qu'une perspective de paix semble se dessiner dans la région, tout devrait être mis en oeuvre pour permettre l'application intégrale des dispositions de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Le Gouvernement et le peuple lao ne peuvent que s'en réjouir et le considèrent comme un pas important vers la cessation définitive de ce douloureux conflit. Ils appuient les efforts sincères qu'a déployés inlassablement le Secrétaire général des Nations Unies, tendant à rechercher un règlement juste et honorable à cette guerre qui n'a que trop duré. La délégation lao en appelle d'autre part aux grandes puissances pour qu'elles mettent fin sans délai à leur présence militaire dans la région, présence qui n'a fait, jusqu'à présent, qu'envenimer la situation. Le retrait du G es forces militaires étrangères créerait, de notre avis, des conditions favorables à la mise en application intégrale de cette résolution 598 (1987).

En Amérique latine et aux Caraïbes, les peuples du Nicaragua, du Panama, d'Argentine et d'autres pays continuent à mener leur lutte opiniâtre, soit pour préserver leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale, soit pour recouvrer leurs droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance authentique. Le Gouvernement lao estime de son devoir de soutenir cette lutte afin de déjouer et briser à temps toutes manoeuvres d'agression, d'intimidation, de déstabilisation et de sabotage qu'entreprennent les milieux impérialistes de certaines puissances à l'encontre du processus de paix régionale.

Le Gouvernement et le peuple lao saluent et soutiennent fermement les efforts inlassables qu'ont entrepris les pays riverains de la Méditerranée, en vue de la transformation de cette région stratégique en une zone de paix, de sécurité et de coopération. Aussi, pour ce qui est de la situation à Chypre, en suivent-ils le développement avec préoccupation et sympathie et expriment-ils leur entière solidarité avec le peuple et le Gouvernement de la République de Chypre, dans la lutte qu'ils mènent pour préserver l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et le statut non aligné de leur pays, en exigeant l'annulation immédiate de toutes les actions séparatistes et en encourageant activement le Secrétaire général des Nations Unies dans sa mission de bons offices, afin de parvenir à une solution juste et durable du douloureux problème chypriote.

M. Srithirath (Rép. dém. pop. lao)

La communauté internationale a accueilli avec satisfaction et espoir les accords conclus à Genève sur le problème afghan. Mais, pour le moment, semble-t-il, la plus grande inquiétude de la communauté internationale réside en leur mise en application sincère par tous les Etats signataires. Si, jusqu'à ce jour, l'Union soviétique et la République d'Afghanistan les ont correctement et rigoureusement appliqués, il est regrettable par contre de constater que d'autres parties aux accords n'ont pas totalement honoré leurs engagements pris. La communauté internationale se doit par conséquent de les encourager et de les exhorter à exécuter scrupuleusement et sincèrement lesdits accords.

Une situation de tension règne encore dans la région d'Asie et du Pacifique en raison de la politique néo-globaliste poursuivie par une superpuissance impérialiste. La République démocratique populaire lao réaffirme son soutien à la proposition constructive de la République populaire démocratique de Corée tendant à la réduction graduelle des forces armées des deux parties de la Corée, et s'oppose à toute tentative de faire prévaloir l'admission des deux parties de la Corée à l'Organisation des Nations Unies, ce qui entraverait les efforts de réunification pacifique et indépendante de ce pays. Une autre proposition plus que pertinente préconisée par la République populaire de Mongolie et dont le but est de promouvoir un climat de paix et de coopération dans la région, prévoit la mise en place d'un mécanisme de non-recours à la force dans les relations entre les pays de la région. Mon gouvernement apporte son ferme soutien à cette proposition.

La situation en Asie du Sud-Est a évolué dans le sens de la tendance générale du monde vers la recherche d'une solution au conflit par voie de négociations. Ainsi, à la suite de la proclamation, l'année passée, par le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea, de sa politique de réconciliation nationale, le Président du Conseil des ministres Hun Sen et le Prince Sihanouk ont eu deux séries d'entretiens importants à Paris. De plus, à la rencontre informelle de Djakarta, en Indonésie, S. E. M. Hun Sen a encore avancé, au nom de son gouvernement, la proposition en sept points dans le but de trouver une solution politique au problème kampuchéen. Cette proposition témoigne du développement croissant, de la maturité et de la sagesse politique du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea. La République démocratique populaire lao apprécie hautement les résultats de cette rencontre et soutient fermement la position commune que cette dernière a adoptée, à savoir que le problème kampuchéen doit être résolu par des moyens politiques conduisant à l'édification d'un Kampuchea indépendant, souverain,

M. Srithirath (Réé. dém. pop. lao)

neutre et non aligné, sur la base de la réconciliation nationale et du respect du droit à l'autodétermination du peuple kampuchéen et que le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea doit aller de pair avec le non-retour au pouvoir au Kampuchea de la clique de Pol Pot pratiquant la politique de génocide, et la garantie de la cessation de l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures du Kampuchea ainsi que de l'assistance militaire au profit des forces kampuchéennes opposantes. Afin de promouvoir les résultats encourageants de ladite rencontre informelle, S. B. M. Hun Sen et le Prince Sihanouk ont pris la sage décision de se rencontrer de nouveau à Paris à la fin de l'année en cours.

Nous saluons également l'heureuse initiative prise récemment par le Président du Mouvement des pays non alignés de tenir une réunion technique à Harare pour discuter de la question du Kampuchea et de mettre sur pied, à ces fins, un comité non aligné ad hoc.

M. Srithirath (Rép. dém. pop. lao)

Le Gouvernement lao est fermement attaché au principe fondamental de règlement de tout différend entre Etats par voie de négociations. Nous estimons que, sur la base des principes de Bandung, de la Déclaration de Kuala Lumpur en 1971 des pays de l'ANASE et de la proposition en sept points que la délégation lao a avancée au cours de la rencontre informelle de Djakarta, au mois de juillet dernier, les pays de la région seront à même de se concerter mutuellement et régulièrement afin de rapprocher leurs points de vue respectifs et renforcer la bonne compréhension réciproque, dans le but de transformer l'Asie du Sud-Est en une zone de paix, d'amitié et de coopération, répondant ainsi aux aspirations et intérêts légitimes de leurs peuples respectifs. Dans ce contexte, il est regrettable que le conflit frontalier mettant aux prises mon pays et la Thaïlande n'ait pas encore trouvé de solution. Les deux tours de négociations qui ont eu lieu en mars dernier à Bangkok et à Vientiane n'ont pas encore abouti à des résultats concrets. Le troisième tour de négociation n'a pas pu avoir lieu en Thaïlande en raison de la crise politique que ce pays a dernièrement traversée. A l'issue des élections générales, un nouveau Gouvernement thaïlandais a été mis en place et, dès lors, les échanges de visites des délégations de différents niveaux entre les deux pays ont été accomplis dans l'esprit de recherche d'une meilleure compréhension mutuelle. Dans cette ambiance, nous estimons qu'il est grand temps pour les deux pays d'ouvrir de nouvelles négociations, comme l'a proposé la partie lao. Pour sa part, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao est prêt à mettre tout en oeuvre pour que le contentieux frontalier qui l'oppose à la Thaïlande soit réglé sans retard et définitivement.

Depuis la quarante-deuxième session de notre assemblée, le sort des peuples du tiers monde n'a guère connu d'amélioration notable. La misère, la faim, la maladie et l'obscurantisme demeurent les lots quotidiens de la grande majorité d'entre eux.

La politique macro-économique restrictive poursuivie par certains pays développés à économie de marché n'a fait qu'aggraver les effets de la crise économique mondiale, et ce sont les pays en développement, et plus particulièrement les moins avancés d'entre eux, qui en ont pâti le plus durement. La recrudescence des mesures protectionnistes, la pratique du taux d'intérêt élevé, la détérioration des termes de l'échange, le poids écrasant de la dette extérieure, dont le volume ne cesse de croître au fil des ans, sont autant de points saillants expliquant la gravité de la situation. Dans la lutte pour l'instauration du nouvel ordre économique international plus juste et plus équitable, mon gouvernement estime que

M. Srithirath (Rép. dém. pop. lao)

Le renforcement de "l'autonomie collective" doit occuper une place prépondérante. Le Gouvernement lao se félicite sincèrement des premiers résultats qu'a obtenus jusqu'à présent la mise en oeuvre du processus de coordination et d'harmonisation des programmes d'action pour la coopération économique entre les pays non alignés d'une part, et les autres pays en développement d'autre part. Compte tenu de l'intérêt grandissant qu'il porte à la coopération internationale pour le développement et en vue de rendre plus efficace sa participation à la lutte pour l'instauration du nouvel ordre économique international, le Gouvernement lao a récemment rendu publique sa nouvelle politique économique, dont une loi sur les investissements étrangers, en vertu de laquelle il entend désormais développer et élargir ses rapports de coopération économique, commerciale et autres avec tous les pays.

La présente session de l'Assemblée générale se déroule sur une toile de fond à la fois encourageante et préoccupante. De nombreux défis continuent encore de se dresser sur le chemin menant à une ère nouvelle d'un monde non violent et sans armes nucléaires. Il est cependant réconfortant que l'unanimité des voix qui se sont élevées dans cette salle est en faveur de la paix, témoignant ainsi de la volonté incontestée des Etats Membres de vivre dans l'entente universelle et en toute sécurité. Pour atteindre cet objectif et répondre ainsi aux aspirations légitimes des peuples du monde, notre organisation se doit de s'atteler à une tâche énorme et complexe dont la réalisation exige de tous un sens des responsabilités et une volonté politique concertée. Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao réaffirme son attachement indéfectible à la cause de la paix, de la coexistence pacifique et de la coopération internationale et s'engage à s'associer aux efforts de la communauté internationale pour la réalisation de cette cause commune.

M. RICARDO-GARCIA (République dominicaine) (interprétation de l'espagnol) : Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement dominicain et au nom de la délégation que je préside de dire combien je suis heureux d'adresser mes félicitations les plus sincères à M. Dante Caputo à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Ses qualités personnelles et professionnelles, ainsi que le dévouement dont il fait preuve en sa qualité de diplomate, augurent bien de l'issue de nos délibérations.

M. Ricardo-García (Réf. dominicaine)

Je félicite également le Président sortant, l'Ambassadeur Peter Florin, pour la manière exemplaire dont il a dirigé la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Sa compétence a contribué de façon notable à rehausser le prestige de l'Organisation.

Nous félicitons tout aussi chaleureusement le Secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les succès qu'il a remportés grâce à ses efforts inlassables en faveur de la paix et de la coopération internationales, qui lui ont valu la reconnaissance la plus sincère de tous les Membres de l'Organisation mondiale. Le prix Nobel de la paix décerné aux forces de maintien de la paix des Nations Unies est le meilleur témoignage de ce que nous venons de dire. Son rapport sur les travaux de l'Organisation est une source d'information inestimable et un guide très sûr en ce qui concerne la diversité des situations que connaissent les peuples dans le monde indépendant d'aujourd'hui.

M. Ricardo-Garcia (Rép. dominicaine)

En tant que membre de la grande famille des Caraïbes, qu'il me soit permis également de saluer avec le plus grand respect une femme des Caraïbes, une femme d'exception, l'Ambassadrice des Barbades, Dame Ruth Nita Barrow. Son intelligence et sa persévérance lui ont valu l'estime de la communauté internationale représentée ici même, comme l'atteste l'appui qu'elle a reçu en se portant candidate à la présidence de l'Assemblée générale.

Lorsque je parle de la République dominicaine en tant que membre de la grande famille des Caraïbes, je veux mettre en relief une réalité à la fois géographique, politique, économique et ethnique. Pour ces mêmes raisons et en vertu d'un droit naturel, nous appartenons aussi à cette grande réalité, palpitante et généreuse, éprouvée mais consciente de ses aptitudes ; l'Amérique latine.

Je souhaite que, comme par le passé, notre île demeure le catalyseur de toutes les initiatives nécessaires à l'obtention d'une vie digne, à laquelle ont droit aussi bien nos frères du continent que ceux de l'archipel des Antilles.

Le texte intégral de mon discours a été remis à chacune des délégations des pays ici rassemblés, ainsi qu'aux organismes du secrétariat général, aussi me permettrai-je de donner lecture à l'Assemblée d'un résumé de cette intervention qui reprend les thèmes essentiels que notre délégation souhaite développer. En premier lieu, je veux évoquer la situation qui règne en Haïti, pays frère avec lequel nous partageons une situation géographique, des intérêts économiques et sociaux, une histoire, une culture et des espérances.

Le peuple haïtien a entrepris de se frayer une voie vers la liberté, la réalisation des droits de l'homme, la démocratie. Mais ce serait faire preuve d'un optimisme naïf que d'espérer que, du jour au lendemain, disparaîtront tous les traumatismes et les vestiges d'un système oppressif si ancien qui a jeté de puissantes racines et qu'il est bien difficile d'abattre. Son élimination définitive prendra du temps.

Ce pays voisin connaît une situation fragile, aussi la communauté internationale doit-elle fournir à ce peuple une aide généreuse et importante, non pas comme une aumône mais comme l'investissement dans un peuple qui fut le premier à accéder à l'indépendance sur un continent jadis colonisé par l'Espagne et qui a su la préserver en dépit de bien des revers. La République dominicaine a accueilli quelques dirigeants haïtiens, des d'êtres humains qui, à tort ou à raison, craignaient pour leur vie. Il s'agissait avant tout d'un acte humanitaire. J'ajouterai que cet acte de générosité est conforme à l'éthique du peuple

M. Ricardo-Garcia (Rép. dominicaine)

dominicain. Certains milieux ont critiqué cette action, comme si la générosité pouvait être inspirée par des sentiments discriminatoires ou des motivations politiques. Une maxime dit qu'il vaut toujours mieux que cent coupables jouissent de la liberté plut&t qu'un innocent soit condamné. Le Gouvernement dominicain restera fidèle à cette maxime, car y contrevenir serait une atteinte à l'honneur de notre peuple et une violation de l'un des principes les plus sacrés d'Amérique latine.

Nous affirmions l'année dernière que

"La paix n'est pas seulement l'absence de guerre ou l'imposition d'une paix par une force supérieure,- (A/42/PV.18, p. 3)

Nous disons aujourd'hui que la paix ne saurait non plus être le résultat d'un équilibre des forces, de ce que l'on appelle -les forces de dissuasion". Une erreur de jugement, un incident technique ou un acte de mauvaise foi pourraient causer l'explosion qui conduirait à la destruction finale à laquelle n'échapperaient ni les pays développés ni les pays en voie de développement.

Nous estimons que l'accord intervenu entre les deux superpuissances sur la limitation et l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire est un pas vers la paix mondiale. La République dominicaine félicite les Etats-Unis et l'Union soviétique d'être parvenus à un accord de cette importance et espère que ne s'interrompra pas la marche qui s'est ainsi engagée après de longues négociations.

La République dominicaine réaffirme que le maintien de la paix et le respect du principe de non-intervention constituent les normes incontournables de sa politique extérieure.

Pour la République dominicaine, les Nations Unies sont l'instance la plus adaptée, une instance fondamentale pour débattre les grands problèmes que connaît le monde aujourd'hui. Nous croyons qu'il n'est ni raisonnable ni opportun de proposer d'autres instances ou la création de nouvelles organisations pour traiter de questions relatives à la paix mondiale.

Dans la liste des questions dont je me dois de traiter dans mon intervention, je commencerai par mentionner les stupéfiants, ma délégation estimant qu'il s'agit là d'un des fléaux les plus graves qui menacent nos nations.

Les stupéfiants représentent une menace réelle et croissante pour toute l'humanité. Il faut que nous unissions nos efforts et que les diverses organisations qui luttent contre ce fléau se rassemblent sous une direction unique afin d'éviter tout chevauchement, toute dispersion des efforts. Nous pensons d'autre part que la lutte contre la drogue doit commencer là où s'effectue la

M. Ricardo-Garcia (Rép. dominicaine)

production de la matière première. Mais pour ce faire, il faut recourir à des procédures imaginatives qui dépassent les frontières des pays en voie de développement où l'agriculteur, déçu et ruiné par la faiblesse des prix de ses produits sur les marchés internationaux, se consacre à la culture plus lucrative de la marijuana et de la coca. Ce sont les mesures protectionnistes qui en créant des quotas et en régissant les prix ont conduit le paysan à remplacer les cultures traditionnelles pour la production d'aliments par la culture attrayante et rentable de la feuille de coca.

Pour des raisons qui tiennent à sa composition sociale, la République dominicaine rejette tout type de discrimination, qu'il s'agisse de manifestations raciales, comme c'est le cas de l'apartheid, politiques ou religieuses. Ces formes de discrimination vont à l'encontre de toute notion morale. Voilà pourquoi la question de l'Afrique du Sud est depuis longtemps inscrite à l'ordre du jour de l'Organisation et le restera tant que l'Afrique du Sud n'aura pas modifié sa conduite.

M. Ricardo-García (Rép. dominicaine)

La dette extérieure est à notre avis un défi immense pour les pays en voie de développement; elle est devenue aujourd'hui une ombre qui nous suit dans toutes nos initiatives, tant sur le plan international que national.

Les niveaux d'endettement des pays en développement constituent, de par leurs conséquences économiques, sociales et politiques, un problème urgent et complexe.

La situation est encore aggravée par l'évolution des facteurs externes qui pèsent sur la dette des pays en développement, comme les fluctuations des taux d'intérêt, les taux de change flottants et instables et les mesures prises par les pays industrialisés pour protéger leur politique protectionniste.

Pour alléger le problème de la dette, il faudrait que certains pays industrialisés fassent baisser les taux d'intérêt réels, même si cela devait les conduire à réduire leurs déficits budgétaires excessifs. La Banque mondiale pourrait contribuer au règlement de ce grave problème en diminuant les intérêts qu'elle exige pour les prêts qu'elle consent, en particulier aux pays qui sont en voie d'ajustement.

Les efforts des organismes de crédit qui promettent une aide accrue se limitent à examiner la situation d'un point de vue monétaire et économique; les mesures qu'ils prennent, au lieu d'apporter une aide, ne font que contribuer au chômage, à la diminution des revenus réels et des services publics et, enfin, à une chute dramatique du niveau de vie des populations à faible revenu, et par conséquent des groupes les plus nécessiteux.

Il est nécessaire que les organismes de crédit, en cette époque de crise, maintiennent un courant de ressources positif en direction de nos pays. Sinon, le service de la dette à l'égard de ces institutions deviendra pratiquement impossible.

La responsabilité du problème de la dette n'incombe pas seulement aux pays débiteurs. Cette responsabilité est partagée de diverses manières par le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, les gouvernements des pays créanciers, les gouvernements des pays débiteurs, les entreprises privées et publiques débitrices et, dans une large mesure, la politique d'expansion du crédit promue par les grandes banques jusqu'en 1981.

Pour sortir de la crise de l'endettement international, les pays industrialisés doivent se mettre d'accord pour répartir équitablement les efforts d'ajustement et les sacrifices que font actuellement les pays en développement. Leur puissance économique supérieure les oblige à se joindre à cette tâche, dont nous pourrions tous profiter.

M. Ricardo-Garcia (Rép. dominicaine)

Permettez-moi d'évoquer à nouveau la question de la politique protectionniste poursuivie par les pays développés. Un commerce mondial libre et vigoureux est indispensable à la prospérité de l'économie mondiale et chaque mesure protectionniste nous éloigne plus encore de cet objectif.

La République dominicaine, en dépit des vicissitudes et grâce à l'action d'un des hommes d'Etat les plus éminents d'Amérique, le Dr Joaquin Balaguer, fonde sa croissance sur ses propres ressources; son endettement extérieur est minime et sa politique en ce qui concerne l'utilisation des deniers publics se caractérise par une absolue probité.

Seul un homme comme le Président Balaguer pouvait réaliser cet exploit tout en maintenant un climat de stabilité politique, sociale et économique dont jouit à l'heure actuelle la société dominicaine.

Dans le domaine de la politique étrangère, nous appuyons depuis le début tous les efforts visant à faire cesser le conflit en Amérique centrale. Nous croyons fermement que le dialogue entre les parties, à l'abri de l'intervention égoïste d'une tierce partie, est la meilleure manière de dénouer des situations qui risquent de se transformer en conflits.

Aussi, cette année, notre pays a-t-il ouvert grand ses portes aux parties au conflit du Nicaragua pour qu'elles puissent s'entretenir avec franchise, protégées par l'impartialité de la République dominicaine. Notre seul objectif en Amérique centrale est de parvenir à la paix entre pays frères, avec toutes les conséquences bienfaisantes qui s'ensuivront.

En République dominicaine, toutes les idées d'ordre politique, religieux ou de quelque école de pensée que ce soit, peuvent être librement exprimées, sans la moindre contrainte, car le pluralisme idéologique est de règle dans la vie politique dominicaine.

Nous demandons par conséquent que l'on fasse preuve d'une meilleure volonté politique pour nous permettre d'aller de l'avant avec des programmes d'action déjà acceptés et dont l'objet est de renforcer la paix.

Dans la péninsule de Corée, des mesures encourageantes ont été prises pour favoriser une meilleure entente entre ces deux pays ayant une origine, une langue, une histoire et une culture communes.

M. Ricardo-Garcia (Rép. dominicaine)

Nous espérons que très prochainement, la Namibie indépendante pourra se joindre à notre organisation.

La situation au Moyen-Orient touche de très près les Dominicains, car dans la composition ethnique de notre peuple, le sang et la culture arabes et juifs entrent pour une grande part. Nous conservons des liens inaltérables d'amitié avec tous ceux qui constituent le tronc de l'arbre généalogique dont certaines branches se sont développées sur notre sol, et nous voulons que dans cette partie de l'hémisphère, le dialogue remplace le terrorisme.

Je terminerai en regrettant de ne pas pouvoir parler de toutes les questions dignes de l'attention de tous les pays représentés. Cependant, je ne saurais manquer d'évoquer brièvement la situation que connaît mon pays dans le domaine politique et social grâce à un processus institutionnel démocratique qui a commencé au début des années 70, lorsque la République dominicaine s'est engagée dans une nouvelle période de son histoire républicaine.

Le chemin a été long et difficile mais aujourd'hui nous sommes un exemple de stabilité et de progrès significatifs dans la consolidation définitive d'un régime où prime le droit et qui, partant, garantit la survie de nos institutions et la coexistence pacifique de tous les Dominicains, dans le respect absolu des droits individuels et l'attachement sans réserve à l'indépendance des pouvoirs de l'Etat.

A l'heure actuelle, la République dominicaine est un exemple sur le continent américain de stabilité institutionnelle et de consolidation démocratique, même si nous souffrons, comme toute les nations dites "du tiers monde", de très graves problèmes économiques. Tout cela n'a été possible que grâce aux efforts persévérants d'un homme d'Etat qui a su conjuguer la solution des problèmes locaux avec le respect des engagements de l'Etat dominicain, d'un homme qui sait, comme il l'a dit en maintes occasions, que si nous avons le devoir et l'obligation d'honorer nos dettes, cela ne doit pas être au sacrifice des ressources dont le peuple dominicain a besoin pour sa croissance et son développement.

M. Ricardo-García (Rép. dominicaine)

∴ existe, dans la République dominicaine, berceau de l'action espagnole dans le Nouveau Monde, un respect absolu des droits de l'homme et, sous la coupole gouvernementale, on continue de respecter, en tant que norme inviolable, l'indépendance entre les pouvoirs de l'Etat. Il s'agit d'une réalité que seuls les esprits confondus par l'appel de leur conscience pourraient nier et contester.

Dans mon pays, il n'y a aucun prisonnier politique. La justice règne en toute indépendance et le pluralisme idéologique s'exerce librement à un niveau toujours plus large et plus solide.

Ce que nous affirmons est une réalité que ni les ressortissants de notre pays ni les étrangers ne pourraient nier sans déroger à la vérité. Il s'agit d'une conquête dont nous sommes fiers et qui inspire aux Dominicains un sentiment de respect religieux, car nous savons qu'elle suscite le bien-être social et l'harmonie entre tous nos concitoyens. Nous l'affirmons, car nous croyons, comme Sa Sainteté Jean-Paul II l'a dit dans son allocution prononcée au saint-Siège, devant le corps diplomatique, lors de la cérémonie du Nouvel An en 1988 que :

"La paix durable est celle qui évite toutes les injustices de l'ordre social.-

Les Dominicains en sont convaincus et c'est cet esprit qui anime la délégation que je préside et qui représente le Gouvernement et le peuple dominicains.

La séance est levée à 11 h 35.

